



IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le 01112017	et clos le 31122018	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration sousscrive pour le résultat d'ensemble du groupe		Régime réel normal	<input checked="" type="checkbox"/>
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre		Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case	
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223 quinque C-I-1), cocher la case		Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223 quinque C-I-2), cocher la case	
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)			

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:			
SA MILLET PAYSAGE		354 ROUTE DES CHENES 73420 DRUMETTAZ CLARAFOND		
SIRET	3 1 0 2 5 7 8 4 5 0 0 0 1 9	Adresse du principal établissement:		
			Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET									
-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--

B ACTIVITE

Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case		
--------------------	--	--	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	0	Bénéfice imposable à 28%		Déficit
	Bénéfice imposable à 15%				

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%	
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	<input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité	<input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles, art 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	<input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	SII cotée	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	<input type="checkbox"/>	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	<input type="checkbox"/>

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	
--	--

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour déclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable: I	Nom et adresse du conseil: S		
SODACO 18 Crs Béquart Castelbon CS 70376 38500 VOIRON	CABINET GOUTAGNY 2 Rue Claude MARTIN BP 30528 73005 CHAMBERY Cedex		
Tél: 04 76 05 45 20	Tél: 04 79 33 37 36		
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:		Identité du déclarant:	
N° d'agrément du CGA		Date: DRUMETTAZ CLARAFOND	Lieu: DRUMETTAZ CLARAFOND
Tél:		Qualité et nom du signataire: PDG	Signature: MILLET JULIEN

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2018 et ayant cessé en 2018, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

F | REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)		c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)		e		
		f		
		g		
		h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)		i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		j		
Montant des revenus répartis (5)		Total (a à h)		

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

H DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice
Rétrcessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice MVLT restant à reporter

Formulaire obligatoire (article 54 quater
du code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

Désignation de l'entreprise SA MILLET PAYSAGE

Adresse 354 ROUTE DES CHENES 73420 DRUMETTAZ CLARAFOND

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES :

v. notice ⑪

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ		ADRESSE COMPLETE	
1 MILLET JULIEN PRESIDENT DU DIRECTOIR	148 route des Vernes 73420 DRUMETTAZ CLARAFOND		
2 MILLET ROMAIN DIRECTEUR TRAVAUX	604 Montée de la Guicharde 73100 Gresy sur Aix		
3 GILI CHRISTOPHE RESP BUREAU D'ETUDE	30 chemin des Tires 73100 Montcel		
4 GELLOZ ERIC CONDUCTEUR DE TRAVAUX	3 Chemin du Sierroz 73100 St Offenre		
5 ROUX MICKAEL CONDUCTEUR DE TRAVAUX	1024 Rue de Voglans 73000 Chambéry		
6			
7			
8			
9			
10			

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)

Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4	Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
						aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1 83 278		7 278		90 556	6 460			97 016
2 76 000				76 000	1 561			77 561
3 65 124		2 576		67 700	225			67 925
4 64 592		1 260		65 852	3 247			69 099
5 65 124				65 124	3 531			68 655
6								
7								
8								
9								
10								
** 354 118		11 114		365 232	15 024			380 256

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	€	8 749
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		14 109
Total		22 858

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ⑪) :

Total des dépenses	Bénéfices imposables ⑨
- de l'exercice 2018 (total col.9 + total col.10) ⑩	403 114
- de l'exercice précédent ⑩	302 244
Nom et qualité du signataire	
MILLET JULIEN PDG	
A DRUMETTAZ CLARAFOND le _____ Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

BILAN - ACTIF

1

Désignation de l'entreprise : SA MILLET PAYSAGE

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*

1 4

Adresse de l'entreprise 354 ROUTE DES CHENES

73420 DRUMETTAZ CLARAFOND

Durée de l'exercice précédent*

1 2

Numéro SIRET* 3 1 0 2 5 7 8 4 5 0 0 0 1 9

Néant *

				Exercice N° clos le, 13 11 22 01 8		N-1 13 11 02 01 7	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)							
IMMobilisations incorporelles							
Frais d'établissement *	AB		AC				
Frais de développement *	CX		CQ				
Concessions, brevets et droits similaires	AF	21 007	AG	21 007			
Fonds commercial (1)	AH	13 720	AI		13 720		13 720
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
IMMobilisations corporelles							
Terrains	AN	39 189	AO	19 122	20 067		20 067
Constructions	AP	272 859	AQ	123 724	149 135		153 987
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 037 675	AS	789 584	248 091		159 070
Autres immobilisations corporelles	AT	690 083	AU	606 466	83 617		82 117
Immobilisations en cours	AV	1 500	AW		1 500		
Avances et acomptes	AX		AY				
IMMobilisations financières (2)			CT				
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CV		9 600		9 600
Autres participations	CU	9 600	BC				
Créances rattachées à des participations	BB		BE	3 811	1 149		1 149
Autres titres immobilisés	BD	4 960	BI		95 166		85 966
Prêts	BF		BG				
Autres immobilisations financières*	BH	95 166	BI				
TOTAL (II)	BJ	2 185 759	BK	1 563 714	622 045		525 677
ACTIF CIRCULANT STOCKS*			BM		127 103		142 638
Matières premières, approvisionnements	BL	127 103	BO		5 293		8 284
En cours de production de biens	BN	5 293	BQ				
En cours de production de services	BP		BS				
Produits intermédiaires et finis	BR		BU				
Marchandises	BT		BW		28 775		33 579
ACTIF CREDANCES			BY	78 617	2 154 362		2 212 073
Avances et acomptes versés sur commandes	BV	28 775	CA		467 446		460 738
Clients et comptes rattachés (3)*	BX	2 232 979	CC				
Autres créances (3)	BZ	467 446	CE				
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CG		532 841		410 434
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		CI		83 499		105 607
Disponibilités	CF	532 841	CK	78 617	3 399 319		3 373 353
Comptes de régularisation			CW				
Charges constatées d'avance (3)*	CH	83 499	CM				
TOTAL (III)	CJ	3 477 936	CN				
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)			CO	5 663 695	1A	1 642 331	4 021 364
Primes de remboursement des obligations (V)			CP		0	(3) Part à plus d'un an : CR	
Ecart de conversion actif* (VI)			Stocks :			Créances :	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)							3 899 030

Renvois : (1) Dont droit au bail

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :

CP

0

(3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :*

Immobilisations :

Stocks :

Créances :

BILAN - PASSIF avant répartition

2

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SA MILLET PAYSAGE

Néant *

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 340 000)	DA	340 000	340 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	34 000	34 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	(715 807)	(763 953)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	348 554	48 146	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	6 747	(341 807)	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	13 178		
	Provisions pour charges	DQ	116 274	115 173	
	TOTAL (III)	DR	129 452	115 173	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	384 351	581 587	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 707 475	1 782 947	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	37 970	25 032	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	632 797	789 781	
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 025 794	918 290	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	32 823	1 744	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	63 955	26 284	
	TOTAL (IV)	EC	3 885 165	4 125 665	
	Ecarts de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	4 021 364	3 899 030	
RENOVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 037 507	2 011 105	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		38 432	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SA MILLET PAYSAGE

Néant

		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	biens*	FD	9 647 595	FE	FF	9 647 595	6 290 391	
		services*	FG	10 713	FH	FI	39 489	36 408	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		9 658 308	FK	FL	9 687 084	6 326 798	
	Production stockée*					FM	(2 991)	(59 089)	
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	11 964	17 915	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	43 899	132 625	
	Autres produits (1) (11)					FQ	7 709	6 605	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	9 747 665	6 424 855
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	3 320 146	2 012 325	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	15 535	(43 350)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	2 624 347	1 843 446	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	142 575	114 430	
	Salaires et traitements*					FY	2 320 178	1 636 348	
	Charges sociales (10)					FZ	889 260	585 576	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	109 365	89 320	
			- dotations aux provisions			GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	1 102	
	Autres charges (12)					GE	11 640	81 940	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	9 434 148	6 320 036	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	313 517	104 819	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	8 645	5 038	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	22 900		
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)						GP	31 545	5 038
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	25 925	95 581	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	25 925	95 581
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	5 620	(90 543)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	319 137	14 276	

Désignation de l'entreprise : SA MILLET PAYSAGE

Néant

				Exercice N	Exercice N-1						
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	51 574	7 856							
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	19 000	116 657							
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC									
Total des produits exceptionnels (7) (VII)			70 574	124 513							
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	425	7 464							
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	27 555	85 445							
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	13 178								
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			41 158	92 910							
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			29 417	31 603							
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)								
Impôts sur les bénéfices *			(X)		(2 267)						
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			9 849 785	6 554 405							
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			9 501 231	6 506 259							
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			348 554	48 146							
RENOVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO									
	(2) Dont <table border="0"> <tr> <td>produits de locations immobilières</td> <td>HY</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)</td> <td>1G</td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	produits de locations immobilières	HY			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G				
produits de locations immobilières	HY										
produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G										
(3) Dont <table border="0"> <tr> <td>- Crédit bail mobilier *</td> <td>HP</td> <td>119 030</td> <td>150 339</td> </tr> <tr> <td>- Crédit bail immobilier</td> <td>HQ</td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	- Crédit bail mobilier *	HP	119 030	150 339	- Crédit bail immobilier	HQ					
- Crédit bail mobilier *	HP	119 030	150 339								
- Crédit bail immobilier	HQ										
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H										
(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J										
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K										
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX										
(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC										
Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD										
(9) Dont transferts de charges	A1	39 887	63 948								
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2										
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3										
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	11 634	9 600								
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9											
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)										
Cf état annexe			41 158	70 575							
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N							
				Charges antérieures	Produits antérieurs						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE DÉCLARATION 2053

Désignation de l'entreprise : SA MILLET PAYSAGE

31/12/2018

Désignation de l'entreprise : SA MILLET PAYSAGE

Néant

*

CADRE A		IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
									Consécutives à une réévaluation pratique au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.		Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ		D8		D9
		Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	KD	37 652	KE		KF
CORPORELLES	Terrains						KG	39 189		KH		KI
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ	180 602		KK		KL
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM			KN		KO
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2			KP	92 257		KQ		KR
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3			KS	1 019 152		KT		KU
		Installations générales, agencements aménagements divers *					KV	200 400		KW		KX
		Matériel de transport *					KY	393 375		KZ		LA
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	82 985		LC		LD
		Emballages récupérables et divers *					LE			LF		LG
	Immobilisations corporelles en cours						LH			LI		LJ
	Avances et acomptes						LK			LL		LM
							LN	2 007 959		LO		LP
FINANCIÈRES	TOTAL III											
	Participations évaluées par mise en équivalence						8G			8M		8T
	Autres participations						8U	9 600		8V		8W
	Autres titres immobilisés						1P	27 860		1R		1S
	Prêts et autres immobilisations financières						1T	85 966		1U		1V
							LQ	123 426		LR		LS
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	2 169 038		ØH		ØJ
EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT	CADRE B		IMMOBILISATIONS			Diminutions			Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
						par virement de poste à poste	1	2			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN			CØ			DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO			LV		2 925	LW	34 727	IX	34 727
CORPORELLES	Terrains			IP		LX			LY	39 189	LZ	39 189
	Constructions	Sur sol propre	IQ			MA			MB	180 602	MC	180 602
		Sur sol d'autrui	IR			MD			ME		MF	
		Inst. gales, agencets et aménagements des constructions	IS			MG			MH	92 257	MI	92 257
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		147 452	MK	1 037 675	ML	1 037 675
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers	IU			MM			MN	200 400	MO	200 400
		Matériel de transport	IV			MP		20 392	MQ	404 720	MR	404 720
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW			MS			MT	84 963	MU	84 963
		Emballages récupérables et divers *	IX			MV			MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ			NA	1 500	NB	1 500
	Avances et acomptes			NC		ND			NE		NF	
						NG		167 843	NH	2 041 305	NI	2 041 305
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU			M7		ØW	
	Autres participations			IO		ØX			ØY	9 600	ØZ	9 600
	Autres titres immobilisés			I1		2B		22 900	2C	4 960	2D	4 960
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E			2F	95 166	2G	95 166
						NJ		22 900	NK	109 726	2H	109 726
						ØK		193 668	ØL	2 185 759	ØM	2 185 759

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SODACO

Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 1 8

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SA MILLET PAYSAGENéant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)] 6	
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5		
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4			
1 Concessions, brevets et droits similaires							
2 Fonds commercial							
3 Terrains							
4 Constructions							
5 Installations techniques mat. et out. industriels							
6 Autres immobilisations corporelles							
7 Immobilisations en cours							
8 Participations							
9 Autres titres immobilisés							
10 TOTAUX							

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

-
=

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SA MILLET PAYSAGE

Néant *CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		CY	EL	EM	EN		
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II		PE	PF	PG	PH		
Terrains		TOTAL III		PI	PJ	PK	PL		
Constructions	Sur sol propre	TOTAL I		PM	PN	PO	PQ		
	Sur sol d'autrui	TOTAL II		PR	PS	PT	PU		
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	TOTAL III		PV	PW	PX	PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		TOTAL I		PZ	QA	QB	QC		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	TOTAL II		QD	QE	QF	QG		
	Matériel de transport	TOTAL III		QH	QI	QJ	QK		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	TOTAL I		QL	QM	QN	QO		
	Emballages récupérables et divers	TOTAL II		QP	QR	QS	QT		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ON	1 616 651	QU	QV	QW	QX	1 538 896	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ON	1 616 651	OP	OP	OQ	OR	1 559 902	

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS					REPRISES					Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissement											
TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
TOTAL II											
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6				
Sur sol propre											
Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4				
Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2				
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7				
Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5				
Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3				
Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1				
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO				
TOTAL IV											
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW										

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler										
Primes de remboursement des obligations										

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SODACO

Désignation de l'entreprise : SA MILLET PAYSAGE

Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS :		DIMINUTIONS :		Montant à la fin de l'exercice 4	
			Dotations de l'exercice 2		Reprises de l'exercice 3			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinque H du CGI)	IJ	IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z	TS		TT		TU	
	Provisions pour litiges	4A	4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F		4G		4H	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	115 173	4Y	1 102	4Z	0	5A 116 274
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	13 178	5X		5Y	13 178
	TOTAL II	5Z	115 173	TV	14 280	TW	0	TX 129 452
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	6A	6B		6C		6D	
		6E	6F		6G		6H	
		O2	O3		O4		O5	
		9U	9V		9W		9X	
		O6	26 711	O7	O8	22 900	O9	3 811
		6N	6P		6R		6S	
	Sur stocks et en cours	6T	78 617	6U	6V		6W	78 617
	Sur comptes clients	6X		6Y	6Z		7A	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	7B	105 328	TY	TZ	22 900	UA	82 428
	TOTAL III	7C	220 501	UB	14 280	UC	22 900	UD 211 881
	Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	1 102	UF		
			- financières	UG		UH	22 900	
			- exceptionnelles	UJ	13 178	UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

ANNEXE DÉCLARATION 2056

Désignation de l'entreprise : SA MILLET PAYSAGE

31/12/2018

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE ***

DGFiP N° 2057 2019

Formulaire obligatoire (article 53
A du Code Général des Impôts)

8

Désignation de l'entreprise : SA MILLET PAYSAGE

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

			Montant brut			A 1 an au plus		A plus d'un an				
			1	UM	2	UN	3					
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL	95 166	0	UN	95 166				
	Prêts (1) (2)											
	Autres immobilisations financières			UT	95 166	0	UW	95 166				
	Clients douteux ou litigieux				VA	94 026	94 026					
	Autres créances clients							2 138 953				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée * UO))			Z1								
	Personnel et comptes rattachés				UY	24 258	24 258					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM	206 073	206 073					
		Taxe sur la valeur ajoutée				VB	20 709	20 709				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés				VN						
		Divers				VP						
Groupe et associés (2)			VC	216 407	216 407							
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR								
Charges constatées d'avance			VS	83 499	83 499							
TOTAUX				VT	2 879 090	VU	2 783 924	VV	95 166			
RENOVIS	(1)	Montant des			VD							
		- Prêts accordés en cours d'exercice				VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF							
CADRE B			ÉTAT DES DETTES			Montant brut		A 1 an au plus				
						1	2	3	4			
Emprunts obligataires convertibles (1)												
Autres emprunts obligataires (1)			7Y									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)				7Z								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A	1 707 475	91 710	734 439	881 326					
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	632 797	632 797						
Personnel et comptes rattachés				8C	307 158	307 158						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	217 902	217 902						
Etat et autres collectivités publiques				8E								
Impôts sur les bénéfices					VG	25 947	25 947					
Taxe sur la valeur ajoutée					VH	358 404	126 511	231 893				
Obligations cautionnées					VX							
Autres impôts, taxes et assimilés					VQ	31 240	31 240					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J									
Groupe et associés (2)					VI							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	32 823	32 823							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *					Z2							
Produits constatés d'avance			8L	63 955	63 955							
TOTAUX			VY	3 847 195	VZ	1 999 537	966 332	881 326				
RENOVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ	75 988	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK	308 064		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032				

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
 * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise :		SA MILLET PAYSAGE		Néant <input type="checkbox"/> *	Exercice N° clos le :			
					3 1 1 2 2 0 1 8			
I. RÉINTEGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés						
		de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer :		
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)	WG	1 634		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB)		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX			
	Amendes et pénalités	WJ	425	Charges financières (art. 212 bis)*	XZ			
Réintérations prévues à l'article 155 du CGI*						XY		
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)				I8		
		- imposées au taux de 0 %				ZN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *	- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions				WN WO		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						XR		
Réintérations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW			
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3		
						TOTAL I		
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *								
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)								
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR) - imposées aux taux de 0 % - imposées aux taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs				WV WH WP WW XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable Produit net des actions et parts d'intérêts : à déduire des produits nets de participations						XA	
	Dédiction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						ZY	
	Majoration d'amortissement *						XD	
Mesures d'incitation	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5		
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undécies)	L6	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA		
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC		
	Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)			PC		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT'2)		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9	Créance dégagée par le report en arrière du déficit	ZI)	XG	
Dédiction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y2		
						TOTAL II		
III. RÉSULTAT FISCAL								
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice	(I moins II)	XI	244 126			
		déficit	(II moins I)			XJ		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*						XL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	0	XO

ANNEXE DÉCLARATION 2058-A

Désignation de l'entreprise : SA MILLET PAYSAGE

31/12/2018

Désignation de l'entreprise : SA MILLET PAYSAGENéant *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	1 544 024
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	244 126
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	1 299 898
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	1 299 898

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	114 321
---	----	---------

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
TVS	9K		9L	
EFFORT CONSTRUCTION	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :				
↓ ligne WI				
↓ ligne WU				

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : SA MILLET PAYSAGE										Néant <input type="checkbox"/> *												
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			AFFECTATIONS	(763 953)	Affectations aux réserves		- Réserves légales		ZB												
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie					Dividendes		- Autres réserves		ZD												
	Prélèvements sur les réserves					Autres répartitions				ZE												
	TOTAL I					Report à nouveau				ZF												
						(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II		ZG	(715 807)											
RENSEIGNEMENTS DIVERS										ZH	(715 807)											
EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT																						
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)					J7	967 848)	YQ	34 970	151 162											
	- Engagements de crédit-bail immobilier)	YR													
	- Effets portés à l'escompte et non échus)	YS													
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNALES	- Sous-traitance)	YT	29 848	22 691											
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris et de copropriété en location pour une durée > 6 mois)					J8)	XQ	637 956	365 662											
	- Personnel extérieur à l'entreprise)	YU	20 109	36 873											
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions))	SS	252 062	181 477											
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages)	YV													
IMPÔTS ET TAXES	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)					ES)	ST	1 684 372	1 236 743											
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052)	ZJ	2 624 347	1 843 446											
TVA	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE)	YW	61 420	35 796											
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés					ZS)	9Z	81 155	78 634											
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052)	YX	142 575	114 430											
DIVERS	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers))	YY	1 878 672	1 068 166											
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations)	YZ	1 038 538	657 053											
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2018)*)	OB	2 301 337												
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *)	OS													
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *)	ZK	%	%											
RÉGIME DE GROUPE*	- Numéro de centre de gestion agréé *			XP					- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I)													
									Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR 0											
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG													
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								RH													
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.			JA			Plus-values à 15 %	JK			Plus-values à 0 %	JL										
							Plus-values à 19 %	JM			Imputations	JC										
	Groupe : résultat d'ensemble.			JD			Plus-values à 15 %	JN			Plus-values à 0 %	JO										
							Plus-values à 19 %	JP			Imputations	JF										
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale				JH			N° SIRET de la société mère du groupe	JJ														

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration.
Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SA MILLET PAYSAGE					Néant <input type="checkbox"/> *			
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE								
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*			
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)			
I - Immobilisations*	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7	CF ETAT ANNEXE	193 668		166 113	27 555		
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*					
Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-values taxables à 19 % (11)		
			19 %	15 % ou 12.8 %	0 %			
I - Immobilisations*	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7	19 000	14 345	14 345				
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))	14 345						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))							
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % (11)		(A)	(B)	(C)				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

ANNEXE DÉCLARATION 2059-A

Désignation de l'entreprise : SA MILLET PAYSAGE

31/12/2018

Désignation de l'entreprise : SA MILLET PAYSAGE

Néant *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
		N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI)	N-3			
	(à préciser) au titre de :	N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SA MILLET PAYSAGENéant *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
 ② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12.8 % ② .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①*	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12.8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 % ③		Solde des moins-values à 12.8 % ④
Moins-values nettes N				
	N-1			
	N-2			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme ④	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6 ⑦
	À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI) ③	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI) ④			
Moins-values nettes N						
	N-1					
	N-2					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Néant *

Désignation de l'entreprise : SA MILLET PAYSAGE

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice	7					
(ligne 3 - ligne 6)						

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SA MILLET PAYSAGE				Néant <input type="checkbox"/>
Exercice ouvert le : 01/11/2017		et clos le : 31/12/2018		Durée en nombre de mois 1 4
DECLARATION DES EFFECTIFS				
Effectif moyen du personnel * :				YP 76
dont apprentis				YF
dont handicapés				YG
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE				
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE				
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA 9 687 084
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				OK
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT
				TOTAL 1 OX 9 687 084
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée				
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH 7 709
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE
Subventions d'exploitation reçues				OF 11 964
Variation positive des stocks				OD
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI 39 887
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT 51 574
				TOTAL 2 OM 111 134
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)				
Achats				ON 3 320 146
Variation négative des stocks				OQ 18 526
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR 1 868 204
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW 11 640
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY 8 555
				TOTAL 3 OJ 5 227 071
IV- Valeur ajoutée produite				
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3) OG 4 571 147
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises				
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).				SA 4 571 147
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE				
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD				
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)		GX 8 303 215	Effectifs au sens de la CVAE *	EY 0
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)			HX	
Période de référence		GY 01/01/2017	GZ 31/12/2017	
Date de cessation			HR	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

1
2

(1)

Néant *EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 8N° SIRET 3 1 0 2 5 7 8 4 5 0 0 0 1 9DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SA MILLET PAYSAGEADRESSE (voie) 354 ROUTE DES CHENESCODE POSTAL 73420 VILLE DRUMETTAZ CLARAFONDNombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 7 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 20 000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique MILLET Prénom(s) JEAN FRANCOISNom marital % de détention 30.00 Nb de parts ou actions 6 000Naissance : Date 230669 N° Département 73 Commune 73 Pays FRAdresse : N° 76 Voie ROUTE DES CHENESCode postal 73420 Commune DRUMETTAZ CLARAFOND Pays Titre (2) M Nom patronymique MILLET Prénom(s) ROMAINNom marital % de détention 30.00 Nb de parts ou actions 6 000Naissance : Date 280775 N° Département 73 Commune 73 Pays FRAdresse : N° 604 Voie MONTEE DE LA GUICHARDECode postal 73100 Commune GRESY SUR AIX Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

2
2

(1)

Néant *EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 8N° SIRET 3 1 0 2 5 7 8 4 5 0 0 0 1 9DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SA MILLET PAYSAGEADRESSE (voie) 354 ROUTE DES CHENESCODE POSTAL 73420 VILLE DRUMETTAZ CLARAFONDNombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 7 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 20 000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique MILLET Prénom(s) JULIENNom marital % de détention 30.00 Nb de parts ou actions 6 000Naissance : Date 050872 N° Département 73 Commune 73 Pays FRAdresse : N° 148 Voie ROUTE DES VERNESCode postal 73420 Commune DRUMETTAZ CLARAFOND Pays Titre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)1
1

(1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 8

N° SIRET

3 1 0 2 5 7 8 4 5 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SA MILLET PAYSAGE

ADRESSE (voie)

354 ROUTE DES CHENES

CODE POSTAL

73420

VILLE

DRUMETTAZ CLARAFOND

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

1

Forme juridique Dénomination SCEA PEPINIERE MILLETN° SIREN (si société établie en France) 5 3 9 4 9 9 3 0 1 % de détention 96.00Adresse : N° Voie RTE DES CHENESCode postal Commune DRUMETTAZ CLARAFOND Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
48600000 CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			83 499.04
14/12/2018 OS STIL période 08/06/18-09/06/1	422.00		
31/12/2018 90 CCA BILAN 2018	41 937.92		
31/12/2018 OS Total CCA au 31/12/2018	6 553.69		
31/12/2018 OS CCA 1ER LOYER	33 487.10		
31/12/2018 OS Total CCA au 31/12/2018	324.33		
31/12/2018 OS cca 12/18 complément	774.00		
41810000 CLTS-FACTURES À ÉTABLIR			71 698.00
31/12/2018 OS fae 12/18	71 698.00		
42870000 PERSONNEL-PRODUITS À RECEVOIR			3 541.78
01/11/2017 90 PROV SITU 04/17 AIDE EMBAUCHE	2 664.00		
01/11/2017 90 ext prov aide embauche		2 664.00	
30/04/2018 90 SITU 04/18 CONTRATS AIDES ET	4 139.83		
30/04/2018 90 transfert 467300 à 428700	1 000.00		
01/05/2018 90 SITU 04/18 CONTRATS AIDES ET		4 139.83	
01/05/2018 90 transfert 467300 à 428700		1 000.00	
31/12/2018 OS PAR CONTRAT AIDES	333.34		
31/12/2018 OS PAR REMB FORMATIONS	3 208.44		
COMPTES DE PASSIF			
48700000 PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			63 955.00
01/11/2017 90 PCA BILAN 31/10/17 CLIENTS		26 284.00	
01/11/2017 90 PCA BILAN 31/10/17 CLIENTS	26 284.00		
30/04/2018 90 PCA situation 30/04/18 client		18 534.00	
01/05/2018 90 PCA situation 30/04/18 client	18 534.00		
31/12/2018 OS pca 12/18		63 955.00	
16884000 INT.COURUS/EMPR.ETABL.DE CRÉDI			25 946.51
01/11/2017 90 Report à nouveau		26 118.36	
01/11/2017 90 EXT PROV INT COURUS BILAN 31/	26 118.36		
30/04/2018 90 PROV INT COURUS BILAN 31/10/1		26 029.40	
01/05/2018 90 PROV INT COURUS BILAN 31/10/1	26 029.40		
31/12/2018 90 INT COURUS BILAN 31/12/18		25 946.51	

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
40810000 FRS FACTURES NON PARVENUES			38 388.74
31/12/2018 90 FNP BILAN 2018	26 956.95		
31/12/2018 OS frp 12/18 complément	11 431.79		
42820000 DETTES PROV POUR CONGÉS			89 193.00
01/11/2017 90 PROV CONGES PAYES BILAN 10/20	97 230.00		
01/11/2017 90 PROV CP COMPLEMENT BILAN 10/2	25 595.00		
01/11/2017 90 EXT PROV CP BILAN 10/17	122 825.00		
30/04/2018 90 PROV CP SITU 04/2018		160 950.00	
01/05/2018 90 PROV CP SITU 04/2018	160 950.00		
31/12/2018 90 BILAN PROV CP 2018		89 193.00	
42830000 PRIMES PERSONNELLES			10 000.00
31/12/2018 OS PRIMES ENCADREMENT		10 000.00	
42860000 DETTES PROV/HS AN ET LIC			41 243.00
01/11/2017 90 PROV HS ANNUALISATION BILAN 1	12 327.00		
01/11/2017 90 EXT PROV BILAN HS ANNUALISATI	12 327.00		
30/04/2018 90 PROV SITU 04/2018 HS ANNUALI		4 749.00	
01/05/2018 90 PROV SITU 04/2018 HS ANNUALI	4 749.00		
31/12/2018 90 BILAN PROV ANNUALISATION 2018		41 243.00	
43820000 CHARGES SOCIALES SUR CONGÉS			25 128.00
01/11/2017 90 PROV CONGES PAYES BILAN 10/20	30 200.00		
01/11/2017 90 PROV CP COMPLEMENT BILAN 10/2	6 650.00		
01/11/2017 90 EXT PROV CP BILAN 10/17	36 850.00		
30/04/2018 90 PROV CP SITU 04/2018		48 472.00	
01/05/2018 90 PROV CP SITU 04/2018	48 472.00		
31/12/2018 90 BILAN PROV CP 2018		25 128.00	
43860000 ORGANISMES SOC CHARGES À PAYER			20 044.00
01/11/2017 90 PROV HS ANNUALISATION BILAN 1	3 566.00		
01/11/2017 90 PROVISION BUDGET CE bilan 10/	7 902.00		
01/11/2017 90 EXT PROV BILAN HS ANNUALISATI	3 566.00		
30/04/2018 90 PROV SITU 04/2018 HS ANNUALI		1 515.00	
30/04/2018 90 PROVISION/ CE 2018		3 161.00	
01/05/2018 90 PROV SITU 04/2018 HS ANNUALI	1 515.00		
01/05/2018 90 PROVISION/ CE 2018	3 161.00		
01/05/2018 90 EXT PROV CE 2017	7 902.00		
31/12/2018 90 BILAN PROV ANNUALISATION 2018		14 544.00	
31/12/2018 OS CH PRIMES ENCADREMENT		5 500.00	

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
44860000 ETAT CHARGES À PAYER			26 866.00
01/11/2017 90 CFE 2017 BILAN 10/2017		2 317.00	
01/11/2017 90 TVS PROVISION BILAN 10/2017		5 928.00	
01/11/2017 90 CVAE SOLDE A PAYER		12 699.00	
01/11/2017 90 EXT TVS/CFE/CVAE BILAN 10/201	20 944.00		
30/04/2018 90 TVE/CFE/CVAE SITU04/18 ET SOL		28 316.00	
01/05/2018 90 TVE/CFE/CVAE SITU04/18 ET SOL	28 316.00		
31/12/2018 90 TVS 2018		1 503.00	
31/12/2018 OS solde cvae		25 363.00	
41980000 RRR À ÉTABLIR			10 194.00
01/11/2017 90 AAE CLIENTS 31/10		1 743.60	
01/11/2017 90 AAE CLIENTS 31/10	1 743.60		
31/12/2018 OS AAE 12/18		10 194.00	
46860000 DIVERS CHARGES A PAYER			22 181.66
31/12/2018 OS REGUL assurance		22 181.66	

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
67120000 PÉNALITÉS AMENDES FISC.PÉNALES			425.00
03/04/2018 AC AREA amende péage	20.00		
05/04/2018 AC TRESOR PUBLIC amende station.	135.00		
29/10/2018 AC AREA péage majoré	20.00		
17/12/2018 AC TP amende surcharge	90.00		
17/12/2018 AC TP amende surcharge	90.00		
18/12/2018 AC TP amende stationnement MILLE	35.00		
18/12/2018 AC TP amende stationnement MILLE	35.00		
67520000 VAL.COMPT.ELEM.			4 654.94
30/04/2018 90 VNC CESSION/REBUT 1ER SEMESTIR	4 437.14		
01/05/2018 90 VNC CESSION/REBUT 1ER SEMESTIR		4 437.14	
31/12/2018 90 CESSION / REBUT 31/12/2018	4 654.94		
67560000 VALEUR COMPT IMMO FINANCIÈRES			22 900.00
31/12/2018 OS SORTIE TITRES PAISY	22 900.00		
68750000 DOT PROV RISQUE & CHARGE EXCEP			13 178.00
31/12/2018 OS PERIE TIGNES	13 178.00		
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
77110000 PRODUITS EXCEPT SUR OP GESTION			32 854.80
25/05/2018 LBS CAVEM ESTEREL INDEMNITE RESIL	399.80		
31/12/2018 OS MSA /REGUL COTISATIONS CHARGE	32 455.00		
77200000 PDTS EXCEP SUR EX ANTERIEURS			18 719.65
30/04/2018 90 LOGIREM/RATTO Résidence St Je	14 728.17		
31/12/2018 OS LOGIREM/RATTO Résidence St Je	7 078.36		
31/12/2018 OS SOLDE PROV.AFFAIRE RATTO	3 086.88		
77520000 CESSION IMMO. CORPORELLES TVA			15 000.00
15/11/2017 VE Facture F1714173 MAZOYER Vent	2 000.00		
28/02/2018 VE Facture F1814428 SIEGLER Nico	83.33		
28/02/2018 VE Facture F1814429 LEPAPE Elie	83.33		

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
28/02/2018 VE Facture F1814430 DEBARD Adam		166.67	
28/02/2018 VE Facture F1814431 DEBARD Adam		166.67	
24/09/2018 VE Facture F1814971 AROMES Vente		12 500.00	
77521000 CESSION IMMO. CORPORELLES EXO			4 000.00
30/04/2018 VE Facture F1814591 HEAVY MACHIN	4 000.00		

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2018	Exercice N-1 31/10/2017	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES				
20500000 CONCESSION, BREV, LIC, MARQ	21 007	23 932	2 925	12.22
28050000 AMTS LOGICIEL CONCESSION BREVE	21 007	23 932	2 925	12.22
FONDS COMMERCIAL	13 720	13 720		
20700000 FONDS COMMERCIAL	13 720	13 720		
TERRAINS	20 067	20 067		
21100000 TERRAINS	20 067	20 067		
21200000 AGENC-AMÉNAG DE TERRAINS	19 122	19 122		
28120000 AMTS AGENCT AMGT TERRAIN	19 122	19 122		
CONSTRUCTIONS	149 135	153 987	4 852	3.15
21300000 CONSTRUCTIONS	180 602	180 602		
21350000 INSTALLATIONS AGENC.CONSTRUCTI	92 257	92 257		
28130000 CONSTRUCTIONS	31 780	27 564	4 216	15.30
28135000 AMTS.INSTAL.AGENC.CONSTRUCTION	91 944	91 308	636	0.70
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	248 091	159 070	89 021	55.96
21500000 MATÉRIEL ET OUTILLAGE	1 037 675	1 019 152	18 522	1.82
28150000 AMTS.MATÉRIEL ET OUTILLAGE	789 584	860 082	70 499	8.20
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	83 617	82 117	1 500	1.83
21810000 INSTALLATIONS AGENCEMENT	200 400	200 400		
21820000 MATÉRIEL DE TRANSPORT	404 720	393 375	11 345	2.88
21830000 MATÉRIEL BUREAU INFORMATIQUE	30 863	28 885	1 978	6.85
21840000 MOBILIER	54 100	54 100		
28181000 AMTS.INSTALL.AGENCEMENTS	187 413	178 895	8 518	4.76
28182000 AMTS.MAT.TRANSPORT	343 097	344 967	1 870	0.54
28183000 AMTS.MAT.BUREAU INFORMATIQUE	25 244	22 529	2 715	12.05
28184000 AMTS.MOBILIER	50 711	48 251	2 460	5.10
IMMOBILISATIONS EN COURS	1 500		1 500	
23100000 IMMOB CORPORELLES EN COURS	1 500		1 500	
AUTRES PARTICIPATIONS	9 600	9 600		
26100000 TITRE SCEA PEP MILLET	9 600	9 600		
AUTRES TITRES IMMOBILISES	1 149	1 149		
27100000 ACTIONS	4 726	27 626	22 900	82.89
27180000 PARTS CRÉDIT AGRICOLE SAVOIE	234	234	22 900	85.73
29710000 PROV.DEPR.TITRES IMMOBILISÉ	3 811	26 711		
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	95 166	85 966	9 200	10.70
27500000 DÉPÔTS ET CAUTIONNEMENTS	67 666	58 466	9 200	15.74
27611000 DAT CREDIT AGRICOLE ALTIS 3ANS	27 500	27 500		
Total II	622 045	525 677	96 369	18.33
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS	127 103	142 638	15 535	10.89
31100000 STOCK MATIÈRES 1ÈRE ET FOURNIT	127 103	142 638	15 535	10.89

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2018 14	Exercice N-1 31/10/2017 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
EN-COURS DE PRODUCTION DE BIENS	5 293	8 284	2 991	36.11
33500000 TRAVAUX EN COURS	5 293	8 284	2 991	36.11
AVANCES ET ACOMPTEES VERSES SUR COMMANDES	28 775	33 579	4 804	14.31
40910000 FOURN-AV/COM	28 775	33 579	4 804	14.31
CLIENTS ET COMPTES RATTACHEES	2 154 362	2 212 073	57 712	2.61
41100000 CLIENTS	2 067 255	1 910 320	156 935	8.22
41160000 CREANCES CEDEES		60 830	60 830	100.00
41600000 CLTS DOUTEUX OU LITIGIEUX	94 026	94 026		
41810000 CLTS-FACTURES À ÉABLIR	71 698	225 515	153 817	68.21
49100000 PROVISIONS CLIENTS DOUTEUX	78 617	78 617		
AUTRES CREANCES	467 446	460 738	6 708	1.46
40970000 FRS - AUTRES AVOIRS À RECEVOIR		5 863	5 863	100.00
42500000 AVANCE/SALAIRE	7 066	3 174	3 892	122.65
42520000 AVANCE PERMANENTE/FRAIS DPLCT	13 172	13 172		
42530000 SAISIE ARRÊT SUR SALAIRE	478		478	
42870000 PERSONNEL-PRODUITS À RECEVOIR	3 542	2 664	878	32.95
44400000 ETAT-IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	206 073	74 883	131 190	175.19
44566000 ETAT TVA DED	15 041	25 775	10 734	41.65
44586000 TAXES SUR FACT NON PARV	5 668	6 741	1 073	15.92
44870000 PRODUITS À RECEVOIR		76 711	76 711	100.00
45520000 C/C SCEA PEP MILLET	216 407	228 302	11 895	5.21
46700000 DÉBITEURS DIVERS		3 087	3 087	100.00
46714000 CE MILLET PAYSAGE		6 500	6 500	100.00
46730000 CPTE DÉBITEURS DIVERS		13 866	13 866	100.00
DISPONIBILITES	532 841	410 434	122 407	29.82
51200200 LYONNAISE DE BANQUE SUD	354	354	0	0.03
51230000 CRCA SAUVEGARDE	264 207	312 609	48 403	15.48
51240000 LB SAUVEGARDE	139 931	29 338	110 593	376.97
51261000 CRCA COMPTE EXCEDENT PROFESION	128 349	68 133	60 216	88.38
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	83 499	105 607	22 108	20.93
48600000 CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	83 499	105 607	22 108	20.93
Total III	3 399 319	3 373 353	25 966	0.77
TOTAL GENERAL	4 021 364	3 899 030	122 334	3.14

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2018 14	31/10/2017 12	Euros	%
CAPITAL				
10131000 CAPITAL	340 000	340 000		
RESERVE LEGALE				
10611000 RÉSERVE LÉGALE	34 000	34 000		
REPORT A NOUVEAU				
11900000 REPORT À NOUVEAU(SOLDE DÉBIT)	715 807	763 953	48 146	6.30
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	348 554	48 146	300 408	623.95
Total I	6 747	341 807	348 554	101.97
PROVISIONS POUR RISQUES				
15180000 AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES	13 178		13 178	
PROVISIONS POUR CHARGES				
15300000 PROV DÉPARTS RETRAITE (IDR)	116 274	115 173	1 102	0.96
Total III	129 452	115 173	14 280	12.40
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT				
16404100 LB PRET 22782426 200 000 _	384 351	543 155	158 804	29.24
16404400 LB PRÊT 227824025 360 000 _	25 474	70 054	44 580	63.64
16404500 CA PRÊT 783845 240 000 _	197 768	266 269	68 501	25.73
16884000 INT.COURUS/EMPR.ETABL.DE CRÉDI	135 162	180 713	45 552	25.21
CONCOURS BANCAIRES COURANTS				
51912000 CESSION DAILLY CRÉDIT AGRICOLE	25 947	26 118	172	0.66
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES				
16260000 PLAN SAUVEGARDE A REMBOURSER	38 432		38 432	100.00
45500000 C/C MILLET JEAN		38 432	38 432	100.00
AVANCES ET ACOMPTE RECUS SUR COMMANDES EN COURS				
41910000 ACOMPTE CLIENTS	1 707 475	1 782 947	75 472	4.23
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES				
40100000 FOURNISSEURS	1 707 475	1 780 919	73 444	4.12
40300000 EFFETS A PAYER		2 028	2 028	100.00
40810000 FRS FACTURES NON PARVENUES	37 970	25 032	12 938	51.69
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
42101000 RÉMUNÉRATIONS DUES OCTOBRE	37 970	25 032	12 938	51.69
42101200 RÉMUNÉRATIONS DUES DECEMBRE	632 797	789 781	156 984	19.88
42530000 SAISIE ARRÊT SUR SALAIRE	543 507	630 561	87 054	13.81
42820000 DETTES PROV POUR CONGÉS	50 901	110 276	59 375	53.84
42830000 PRIMES PERSONNELLES	38 389	48 944	10 555	21.57
42860000 DETTES PROV/HS AN ET LIC				
43100000 MSA	1 025 794	918 290	107 504	11.71
43130000 URSSAF				
43700000 CHARGES SOCIALES	129 401		129 401	100.00
43820000 CHARGES SOCIALES SUR CONGÉS	166 722		166 722	100.00
43860000 ORGANISMES SOC CHARGES À PAYER	89 193	122 825	33 632	27.38
44210000 IMPOTS PLT A LA SOURCE PAYSAGE	10 000		10 000	
	41 243	12 327	28 916	234.57
	91 851	95 399	3 548	3.72
	11 087		11 087	
	69 793	60 732	9 060	14.92
	25 128	36 850	11 722	31.81
	20 044	11 468	8 576	74.78
	3 857		3 857	

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2018	14	Exercice N-1 31/10/2017	Exercice N-1 31/10/2017	Ecart N / N-1
			12	12	Euros
44210100 IMPOTS PLT A LA SOURCE TP		518		518	518
44520000 TVA DUE INTRACOM.		75		75	75
44551000 TVA À DÉCAISSE		139 611	98 565	41 046	41.64
44566000 ETAT TVA DED		1 135		1 135	
44571100 TVA COLLECTÉE À 20 %		313 848	283 832	30 016	10.58
44571300 TVA COLLECTÉE À 19,60 %		2 875	7 339	4 465	60.83-
44587000 TVA /FACT À ÉTABLIR		11 950	38 442	26 492	68.91-
44860000 ETAT CHARGES À PAYER		26 866	20 944	5 922	28.28
 AUTRES DETTES		 32 823	 1 744	 31 079	 NS
41100000 CLIENTS		447		447	
41980000 RRR À ÉTABLIR		10 194	1 744	8 450	484.65
46860000 DIVERS CHARGES A PAYER		22 182		22 182	
 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		 63 955	 26 284	 37 671	 143.32
48700000 PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		63 955	26 284	37 671	143.32
 Total IV		 3 885 165	 4 125 665	 240 499	 5.83-
 TOTAL GENERAL		 4 021 364	 3 899 030	 122 334	 3.14

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

		Exercice N 31/12/2018	Exercice N-1 31/10/2017	Ecart N / N-1	
				Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE BIENS		9 647 595	6 290 391	3 357 205	53.37
70110200 PRESTATIONS 20%		8 623 494	5 171 364	3 452 130	66.75
70110300 PREST SANS TVA AUTOLIQUIDATION		925 092	970 800	45 708	4.71
70110500 PRESTATIONS 19.60%			2 175	2 175	100.00
70110600 PRESTATIONS 10%		99 009	146 051	47 043	32.21
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES		39 489	36 408	3 081	8.46
70800000 PRODUITS ANNEXES		2 475	3 404	928	27.27
70800300 VENTES DÉCHETS EXO TVA		1 501	2 103	602	28.63
70881000 RBT CHAUSSURES SÉCURITÉ			499	499	100.00
70882000 PREST. DIRECTION A PEPINIERES		28 776	26 963	1 813	6.72
70883000 REFAC. CARBURANTS A PEPINIERES		6 737	3 439	3 298	95.89
Chiffre d'affaires NET		9 687 084	6 326 798	3 360 286	53.11
PRODUCTION STOCKEE		2 991	59 089	56 098	94.94
71335000 VARIATION TRAVAUX EN COURS		2 991	59 089	56 098	94.94
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		11 964	17 915	5 952	33.22
74000000 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		11 964	17 915	5 952	33.22
REPRISES SUR DEPRECiations, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES		43 899	132 625	88 726	66.90
78153000 REPRISES PROV IDR			2 469	2 469	100.00
78174000 REP PROVSION CLIENTS			66 191	66 191	100.00
79110000 AVANTAGES EN NATURE		11 482	11 205	277	2.47
79130000 RBT FORMATION		19 043	33 288	14 245	42.79
79140000 RBT SINISTRE ASSURANCE		9 362	19 456	10 093	51.88
79220000 MSA IJ CPCEA		4 012	17	3 996	NS
AUTRES PRODUITS		7 709	6 605	1 104	16.71
75200000 REVENUS LOCATIFS		7 700	6 600	1 100	16.67
75800000 PRODUITS DIVERS GESTION		9	5	4	72.13
Total des Produits d'exploitation		9 747 665	6 424 855	3 322 810	51.72
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS		3 320 146	2 012 325	1 307 821	64.99
60201000 ACHATS EXO HORS CEE		7 020	745	7 765	NS
60202000 ACHATS EXO CEE		23 424	11 215	12 209	108.87
60210200 ACHATS MARCHANDISES 20%		1 734 368	1 179 289	555 078	47.07
60210300 CPTE PRORATA & PILOTAGE		15 657	4 362	11 296	258.96
60210400 SOUS TRAITANCE		327 971	140 256	187 715	133.84
60210410 SS TRAITANCE STPD		88 393	7 375	81 018	NS
60210420 SOUS TRAITANCE AUTOLIQUIDATION		632 053	421 982	210 071	49.78
60210700 ACHAT MARCHANDISES 10%		491 261	248 591	242 670	97.62
VARIATION DE STOCK (MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEM.)		15 535	43 350	58 885	135.84
60310000 VAR DES STOCKS MAT PREM		15 535	43 350	58 885	135.84
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES		2 624 347	1 843 446	780 901	42.36
60520000 FRAIS DE CHANTIER		20 134	15 386	4 748	30.86
60520100 SINISTRE CHANTIERS		9 714	7 305	2 409	32.98
60610000 ELECTRICITÉ EAU GAZ		33 303	16 962	16 340	96.33
60610100 ELECTRICITE EAU GAZ STUDIO		448	498	50	10.07
60620000 CARBURANT & HUILES		322 992	212 786	110 205	51.79
60630000 PETIT OUTILLAGE		8 330	4 951	3 379	68.25

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2018	14	31/10/2017	12	Euros	%
60630100	GROS OUTILLAGE < 500_	14 620		14 153		467	3.30
60631000	FRE ENT PETIT ÉQUIP DROGUERIE		30		30		100.00
60631100	FRE PETIT ÉQUIP.BUREAU	4 368		7 753		3 384	43.65
60640000	FOURNITURES BUREAU	15 747		7 240		8 507	117.51
61200000	CREDIT BAUX	119 030		150 339		31 309	20.83
61320000	LOCATIONS IMMOBILIÈRES	89 720		87 368		2 352	2.69
61322000	LOCATIONS IMMO SCI ESTHER 1	1 200				1 200	
61350000	LOCATIONS FINANCIERES	546 193		277 331		268 861	96.95
61400000	CHARGES LOCATIVES	843		962		119	12.37
61520000	ENTRETIEN REPAR.LOCAUX	27 425		25 538		1 887	7.39
61522000	ENTR.RÉPAR.MOB.MAT.BUREAU	495		659		164	24.87
61550000	ENTRETIEN	250 490		211 617		38 873	18.37
61560000	MAINTENANCE	15 221		8 445		6 776	80.25
61600000	ASSURANCES	244 170		181 596		62 575	34.46
61700000	ETUDES ET RECHERCHES	30				30	
61710000	FRAIS DE DOSSIER	7 708		3 777		3 931	104.06
61810000	DOCUMENTATION GÉNÉRALE	774		116		659	570.03
61830000	DOCUMENTATION TECHNIQUE	1 487		1 767		280	15.86
61850000	FRAIS DE COLLOQUES, SÉMINAIRES	35				35	
62100000	PERSONNEL EXTÉRIEUR À L'ENT	20 109		36 873		16 764	45.47
62260000	HR COMPTABLES ET CAC	23 040		22 830		210	0.92
62265000	HONORAIRES JURIDIQUES	37 489		23 520		13 969	59.39
62265100	HONORAIRES TECHNIQUES	11 953		8 521		3 432	40.28
62265200	HONORAIRES DIVERS	165 859		117 107		48 752	41.63
62265300	HONORAIRES PROCÉDURE SAUVEGARD	7 060		9 498		2 438	25.67
62265400	HONORAIRES RECRUTEMENT	6 660				6 660	
62300000	PUBLICITÉ	14 711		6 393		8 317	130.10
62330000	FOIRES ET EXPOSITIONS	6 711		2 537		4 174	164.51
62340000	CADEAUX À LA CLIENTÈLE	8 749		1 043		7 706	738.84
62380000	DONS	6 523		5 917		607	10.25
62410000	TRANSPORTS SUR ACHATS	76 031		32 370		43 661	134.88
62430000	TRANSPORTS ENTRE ETS	14 294		7 179		7 115	99.10
62440000	TRANSPORTS/ACHATS CEE	235		436		201	46.10
62500000	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	381 962		251 845		130 117	51.67
62601000	AFFRANCHISSEMENTS	7 989		6 789		1 200	17.68
62602000	TÉLÉPHONE	15 889		14 049		1 840	13.10
62700000	SERVICES BANCAIRES	14 041		9 941		4 101	41.25
62810000	COTISATIONS	19 140		16 139		3 001	18.59
62810100	COTISATIONS CIBTP	491				491	
62850000	AUTOROUTE	50 934		33 879		17 055	50.34
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		142 575		114 430		28 145	24.60
63330000	FPC COT. OBLIGATOIRE FAFSEA	19 237		16 581		2 656	16.02
63330100	ORGANISMES FORMATION ET FRAIS	12 408		32 641		20 233	61.99
63331000	FPC COT TP	1 410				1 410	
63335000	EFFORT FORMATION CONTINUE	13 991				13 991	
63340000	PART EMPLOYEURS À EFFORT CONST	9 561		7 210		2 351	32.61
63350000	TAXE APPRENTISSAGE	15 533		10 452		5 081	48.61
63350100	TAXE APPRENTISSAGE TP	946				946	
63511000	TAXE CFE / CVAE	61 420		35 796		25 624	71.58
63514000	TAXE SUR VÉHICULE DE STÉ	1 634		5 485		3 851	70.21
63540000	TIMBRES FISCAUX ENREGISTREMENT	845		1 597		752	47.07
63780000	TAXES DIVERSES	5 591		4 668		922	19.76

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1			
		31/12/2018	14	31/10/2017	12	Euros	%
		2 320 178	1 636 348	683 830	41.79		
SALAISRES ET TRAITEMENTS	64110000 SALAIRES	2 171 286	1 604 023	567 264	35.37		
	64110100 VAR PRIMES PAYSAGES	10 000		10 000			
	64111000 SALAIRES TP	130 050		130 050			
	64140000 INDEMNITÉS ET AVANTAGES DIVERS	2 075	19 634	17 559	89.43		
	64170000 AVANTAGES EN NATURE	11 482	11 205	277	2.47		
	64185000 PROVISION CONGÉS PAYÉS	33 632	7 146	40 778	570.64		
	64186000 ANNUALISATION ET IDR	28 916	5 660	34 576	610.88		
CHARGES SOCIALES		889 260	585 576	303 684	51.86		
	64510000 COTISATIONS MSA	809 365	596 417	212 947	35.70		
	64511000 COTISATIONS URSSAF TP	38 002		38 002			
	64512000 COT.CAISSE CONG'S CIBTP	26 013		26 013			
	64531000 COT.RETRAITE CADRES CPCEA	65 809	51 618	14 191	27.49		
	64532000 COT.RETRAITE GROUPAMA	6 261	4 900	1 361	27.78		
	64532100 COT.RETRAITE GROUPAMA TP	299		299			
	64540000 COT. CAMARCA PRÉVOYANCE	5 686		5 686			
	64541000 RETRAITE PROBTP CADRE	2 090		2 090			
	64542000 PREVOYANCE TP	10 143		10 143			
	64580000 COT. GSC	2 728	4 017	1 289	32.09		
	64585000 CHARGES SOCIALES SUR CP	11 722	8 961	2 761	30.81		
	64586000 CHARGES SOC/ANNUALISATION	10 978	2 040	13 018	638.14		
	64587000 VAR CH SOCIALES PRIMES PAYSAG	5 500		5 500			
	64750000 PHARMACIE MÉDECINE DU TRAVAIL	1 299	739	560	75.77		
	64760000 VÊT DE TRAVAIL EQUIPEMENT	18 839	19 258	419	2.17		
	64810000 OEVRES SOCIALES	16 073	10 036	6 037	60.15		
	64820000 INDEMNITES DE STAGE	10 716	3 716	7 000	188.34		
	64830000 CARTES CHAUFFEURS	543	887	344	38.78		
	64900000 CICE	115 363	89 358	26 005	29.10		
	64900100 CICE PEPINIERE	13 999	5 654	8 345	147.59		
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS		109 365	89 320	20 044	22.44		
	68111000 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		978	978	100.00		
	68112000 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	109 365	88 343	21 022	23.80		
DOTATIONS AUX PROVISIONS		1 102		1 102			
	68153000 DOT PROV IND DÉPART RETRAITE	1 102		1 102			
AUTRES CHARGES		11 640	81 940	70 300	85.79		
	65100000 REDEVANCES POUR DROITS	434		434			
	65110000 JETONS DE PRÉSENCE MILLET JEAN	11 200	9 600	1 600	16.67		
	65400000 PERTES SUR CRÉANCES		72 335	72 335	100.00		
	65800000 CHARGES DIVERSES DE GESTION	6	5	1	24.31		
Total des Charges d'exploitation		9 434 148	6 320 036	3 114 113	49.27		
Résultat d'exploitation		313 517	104 819	208 698	199.10		
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES		8 645	5 038	3 607	71.61		
	76380000 REVENUS CRÉANCES DIVERSES	4 076	4 318	242	5.60		
	76400000 REVENUS VALEURS MOB	165	4	161	NS		
	76500000 ESCOMPTEES OBTENUS		184	184	100.00		
	76800000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	220	532	312	58.66		
	76810000 RESULTAT PEPINIERE	4 184		4 184			

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018	Exercice N-1 31/10/2017	Ecart N / N-1	
			Euros	%
REPRISES SUR DEPRECIATIONS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES 78662000 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	22 900		22 900	
	22 900		22 900	
Total des Produits financiers	31 545	5 038	26 507	526.18
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES 66110000 INTÉRÊTS EMPRUNTS 66160000 INTÉRÊTS BANCAIRES (AGIOS) 66180000 FRAIS FINANCIERS (COM.CAUTION) 66810000 AUTRES CHARGES FINANCIERES	25 925	95 581	69 656	72.88
	15 306	17 729	2 422	13.66
	2 182		2 182	
	8 436	5 295	3 141	59.32
	72 557		72 557	100.00
Total des Charges financières	25 925	95 581	69 656	72.88
Résultat financier	5 620	90 543	96 163	106.21
Résultat courant avant impôts	319 137	14 276	304 861	NS
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION 77110000 PRODUITS EXCEPT SUR OP GESTION 77121000 PLAN SAUVEGARDE ABANDON TVA20% 77200000 PDT EXCEP SUR EX ANTERIEURS	51 574	7 856	43 718	556.50
	32 855	5 087	27 768	545.87
	18 720	2 769	2 769	100.00
	19 000	116 657	97 657	83.71
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL 77520000 CESSION IMMO. CORPORELLES TVA 77521000 CESSION IMMO. CORPORELLES EXO	15 000	112 657	97 657	86.69
	4 000	4 000		
Total des Produits exceptionnels	70 574	124 513	53 938	43.32
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION 67120000 PÉNALITÉS AMENDES FISC.PÉNALES 67124000 PENALITES 67200000 CHARGES/EXERCICE ANTÉRIEUR	425	7 464	7 039	94.31
	425	272	153	56.25
		614	614	100.00
		6 578	6 578	100.00
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL 67520000 VAL.COMPT.ELEM. 67560000 VALEUR COMPT IMMO FINANCIÈRES	27 555	85 445	57 891	67.75
	4 655	85 445	80 791	94.55
	22 900		22 900	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS 68750000 DOT PROV RISQUE & CHARGE EXCEP	13 178		13 178	
	13 178		13 178	
Total des Charges exceptionnelles	41 158	92 910	51 752	55.70
Résultat exceptionnel	29 417	31 603	2 187	6.92
IMPOTS SUR LES BENEFICES 69910000 CRÉDIT IMPÔT APPRENTISSAGE		2 267	2 267	100.00
		2 267	2 267	100.00
Total des produits	9 849 785	6 554 405	3 295 380	50.28
Total des charges	9 501 231	6 506 259	2 994 972	46.03
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	348 554	48 146	300 408	623.95

